



BNP PARIBAS

November

Après *Octobre Rose* et la mobilisation en faveur du dépistage du cancer du sein, novembre est le mois pour la sensibilisation à la lutte contre les maladies masculines.

La CFDT BNP Paribas se parera alors, tout le mois, de sa plus belle moustache pour l'occasion.

L'objectif de ces actions de communication est de sensibiliser les hommes sur l'importance du dépistage précoce des maladies masculines, telles que le cancer de la prostate, ou des testicules.

En France, le mouvement **November** a débuté en 2012.

Alors messieurs,
pour ce mois de novembre :
Apprêtez vos moustaches !

Informez-vous ici



ACTUALITÉS PÔLES & FONCTIONS

OCTOBRE 2022



CSSB : MOINS POUR FAIRE MIEUX ?
OPTIMISATION DE LA GESTION DES DÉBITEURS

[PAGE 2](#)



BNPP FACTOR
L'INFORMATIQUE PASSE SOUS BANNIÈRE ITG

[PAGE 3](#)



CONGE MATERNITÉ/ADOPTION
AUGMENTATION RÉTROACTIVE

[PAGE 4](#)



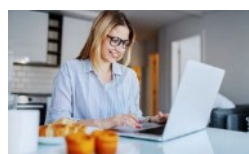
ACCIDENT DE TRAVAIL
QUI FAIT QUOI ?

[PAGE 4](#)



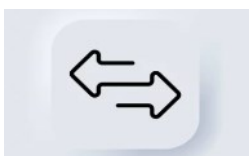
INCA : ATTENTION A LA MISE A JOUR
LE CALCUL DES SOLDES PEUT ÊTRE DIFFÉRÉ

[PAGE 5](#)



TÉLÉTRAVAIL
LES DÉTAILS QUI COMPTENT...

[PAGE 5](#)



MOBILITÉ
SOYEZ ACTEUR DE VOTRE RETOUR

[PAGE 6](#)



INFORMATIONS DIVERSES
- ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS...PENSEZ TAD !
- CALENDRIER AUGMENTATIONS

[PAGE 6](#)



TOITURES VÉGÉTALISÉES
MIEUX COUVRIR POUR L'AVENIR

[PAGE 7](#)



David ADJEDJ



Pascal AUBERT



Ludovic AUTAA



Anne-Marie BARLET



Anthony CHABIRON



CSSB : MOINS POUR FAIRE MIEUX ? OPTIMISATION DE LA GESTION DES DEBITEURS

LE CONTEXTE

Les CSSB sont en charge de la gestion des clients dits « débiteurs irréguliers » issus des fonds de commerce proximité.

Pour cela un système d'alerting vient appuyer cette gestion. Il est principalement organisé autour de deux outils : SCIP et SAGED qui permettent la détection chaque jour des débiteurs irréguliers.

S'en suit une analyse de la situation par le conseiller en solutions budgétaires qui prend contact avec le client pour examiner avec lui les différentes solutions afin de régulariser la situation.

Suite à une étude de BCEF Consulting il en ressort que la redondance du traitement de l'alerting en fait l'un des principaux irritants.

LES OBJECTIFS

- Optimiser le dispositif d'alerte,
- Concentrer les activités des conseillers CSSB sur des actions à plus fortes valeur ajoutée,
- Garder un bon niveau de satisfaction client notamment par l'accompagnement des clients les plus fragiles,
- Maîtriser les risques tout en les améliorant ou vice/versa :)
- Gagner en efficacité en diminuant la charge d'activité,
- Améliorer le NPS (Net Promoteur Score).

CONSÉQUENCES

- ♦ Fermeture du CSSB de Rennes courant 2023,
- ♦ Répartition des CSSB sur 7 sites,
- ♦ Baisse de 18% des effectifs, non-renouvellement des CDD / intérimaires, fermeture de 7 postes sur 14 vacants, non remplacement des départs en retraite,
- ♦ Adaptation des attendus métier Motiv',
- ♦ Hausse de la référence Motiv' de 1.600 € à 2.000 €.



Jean-Eddie COTAYA



Nathalie COUVREUR



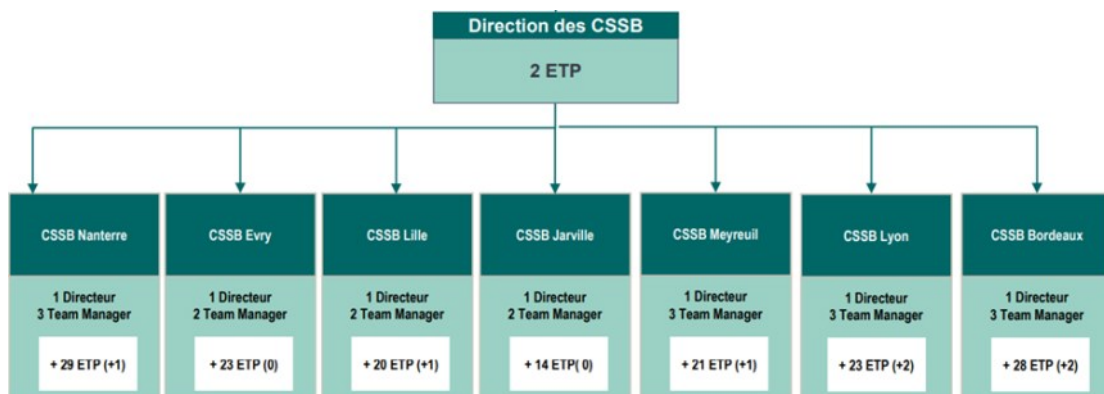
Clément FLEURY



Maya FRANCHEO



Jean-Louis GARLATTI



NE PAS ÊTRE
AU-DESSUS,
JUSTE À LA
HAUTEUR.

CFDT
1^{er} SYNDICAT
DE FRANCE.

REJOIGNEZ-NOUS.

Pour les élus ce projet fait sens puisqu'il prend en compte les remontées des salariés.

Toutefois les méthodes de calculs concernant la diminution des alertes à traiter restent floues et les projections nous semblent optimistes par rapport à la baisse réelle générée.

La **revalorisation** tant attendue de la **référence Motiv'** par les conseillers du Motiv est enfin arrivée. Toutefois nous espérons que cette augmentation ne soit pas un simple effet d'annonce mais le début d'un réel rééquilibrage comparé à d'autres centres d'expertise. De plus cette hausse bonus s'accompagne forcément de contreparties en termes d'objectifs, faut-il encore qu'elles soient réalisables et atteignables.

Dans le cadre de la gestion individuelle, pour les salariés impactés par l'arrêt du CSSB de Rennes, les élus CFDT Pôles et Fonctions demandent que :

- ◆ les salariés qui émettent le souhait d'une mobilité vers une autre région puissent bénéficier du package mobilité,
- ◆ les salariés ne soient pas « forcés » à une mobilité vers le réseau BCEF, qui plus est pour ceux qui en sont issus.

Enfin, avec une baisse significative des effectifs (~20%) les élus CFDT s'interrogent sur le dimensionnement des effectifs. En effet, compte tenu des attendus sur certains critères Motiv', nous craignons que les actions à forte valeur ajoutée, vers lesquelles les conseillers vont se recentrer, soient tout aussi importantes en termes de charge de travail.

PLUS RIEN À
PERDRE ?

TU NE PEUX QUE
GAGNER.

REJOIGNEZ-NOUS. 



BNPP FACTOR

L'INFORMATIQUE PASSE SOUS BANNIERE ITG

ENJEU

L'objectif principal de ce projet est d'accompagner Factor dans son plan stratégique 2025 et faire évoluer son SI vers celui du groupe pour :

- ◆ Répondre aux attentes des clients en matière d'expérience digitale,
- ◆ Répondre aux attentes des salariés avec des outils de travail modernisés,
- ◆ Dégager de nouvelles synergies après la mutualisation des outils.

IMPACTS POUR LES SALARIÉS

Les salariés se verront proposer un transfert de contrat de travail vers BNPP SA. Tous les salariés transférés auront accès à une rémunération variable annuelle (Bonus).

Les salariés localisés sur Paris rejoindront le Campus IT de Montreuil. Aucune modification du lieu de travail pour les salariés de Marseille.

Marie-Christine GERFAUD

Alain LEGOEUIL

Samira MOANDA

Pierre RIVIÈRE

Élodie ROBERT

Céline SANCHEZ

Silvio SEGHINI

Isabelle VOLMERINGER



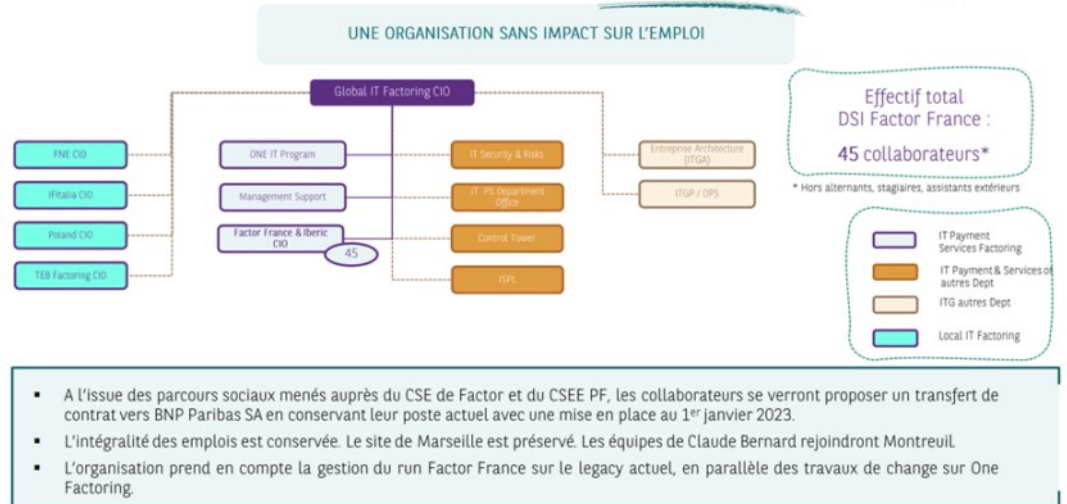
Mail : PARIS IRP CFDT CEPF

- Tel : 01 53 31 66 84



ORGANISATION CIBLE

ORGANISATION AU 1ER JANVIER 2023



FEMMES / HOMMES

DES ECARTS A CORRIGER

En 2020, la CFDT avait dénoncé l'accord Diversité & Inclusion qui n'intégrait pas le variable pour mesurer les écarts de rémunération.

Fin septembre, **la justice nous donne raison.**

La direction, malgré la signature du SNB, doit maintenant tenir compte du variable pour mesurer les écarts de rémunération entre femmes et hommes.

[Egalité de rémunération F/H chez BNPP : la CFDT obtient une avancée majeure...](#)

L'avis de la CFDT :

Ce dossier suit la logique du plan 22/25 en termes de rationalisation et de mutualisation des outils.

Nous serons attentifs afin que l'intégration des salariés de Factor chez ITG se fasse dans les meilleures conditions. Nous veillerons à la bonne application de la rémunération variable.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux collègues et sommes à leur disposition pour toute question.



CONGE MATERNITÉ/ADOPTION AUGMENTATION RÉTROACTIVE

Au retour d'un congé maternité ou d'adoption, une augmentation forfaitaire est calculée. Pour cela, la RH détermine son montant à partir des informations collectives de l'entité, en fonction de la catégorie professionnelle. Elle est ensuite versée rétroactivement le premier du mois qui suit le retour.

Toutefois, il peut s'écouler plusieurs mois avant que cette augmentation rétroactive n'apparaisse sur la fiche de paie. Pour plus d'informations, contactez-nous car rétroactivité est rarement synonyme de rapidité...



ACCIDENT DE TRAVAIL QUI FAIT QUOI ?

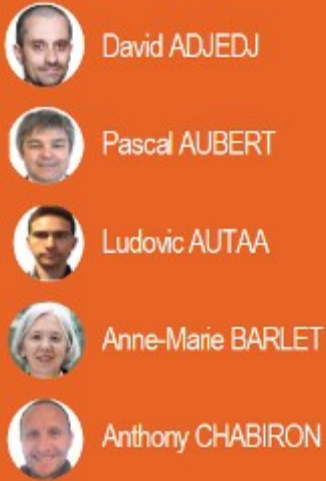
En cas d'accident de travail, le salarié informe son manager ou la RH locale. Cela peut se faire par ALIS, en mettant son manager en copie, ou par téléphone voire par mail (personnel ou professionnel).

Le document de déclaration d'accident est disponible sur ALIS en allant sur >



Mail : PARIS IRP CFDT CEPF

- Tel : 01 53 31 66 84



Accès thématique > accident de travail/trajet ([lien](#)).

La déclaration d'accident peut être faite par le salarié (s'il en a la capacité), le manager ou un quelconque témoin de l'accident.

Soyez le plus précis possible et pour la moindre question, appelez-nous !

The screenshot shows the BNP PARIBAS ALIS website. The top navigation bar includes 'ACCUEIL', 'ACCÈS THÉMATIQUE' (highlighted with an orange box), 'MES FORMULAIRES', 'MON ACCÈS ALIS INTERNET', and 'MON DOSSIER'. Below the navigation bar, there are two main sections: 'ARBORESCENCE DES THÉMATIQUES' on the left and 'RECHERCHE AVANCÉE' on the right. In the 'ARBORESCENCE DES THÉMATIQUES' section, a tree structure lists various topics, with 'Accident de travail/trajet' highlighted by an orange box. In the 'RECHERCHE AVANCÉE' section, there is a search form with fields for 'Mots clés', 'Type de recherche' (set to 'Dans le titre et dans l'article'), and 'Méthode de recherche' (set to 'N'importe quel mot'). A green 'Rechercher' button is at the bottom right of the search form.



INCA : ATTENTION A LA MISE A JOUR LE CALCUL DES SOLDES PEUT ETRE DIFFÉRÉ

L'annulation de congés sur INCA n'est pas immédiatement prise en compte dans le solde de congés. Dans cette situation, pensez à vérifier la date de mise à jour sur INCA.

En effet, elle peut parfois être décalée d'un ou plusieurs jours. C'est le petit détail qui compte...

La **date de rafraîchissement des soldes** est indiquée en bas à gauche de l'écran.

The screenshot shows a list of menu items in the INCA interface: 'Temps à la carte', 'Epargne Temps', 'Mon planning', 'Planning - Equipe mon Signataire', 'Mes Collaborateurs', 'Assistants extérieurs', and 'Mes paramètres'. The 'Mes paramètres' item is highlighted with an orange box. Below it, the 'Date Rafrachissement' is displayed as '29/10/2022'. At the bottom, there is a link for 'Mentions légales - Protection des Données'.

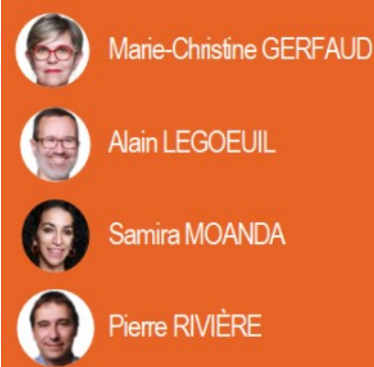


TÉLÉTRAVAIL LES DÉTAILS QUI COMPTENT...

Alternants, le télétravail est possible !

Si la présence physique des alternants au sein de l'équipe reste la norme, le télétravail n'en demeure pas moins possible. En effet, l'accord sur le télétravail du 8-7-2021 prévoit cette possibilité alors pourquoi s'en priver si l'alternant et son tuteur (ou maître d'apprentissage) en conviennent ?

Dès lors que le rythme de l'alternance et les modalités de télétravail de l'entité sont pris en compte, rien ne s'y oppose alors faites-le savoir !



Mail : PARIS IRP CFDT CEPF

- Tel : 01 53 31 66 84





David ADJEDJ



Pascal AUBERT



Ludovic AUTAA



Anne-Marie BARLET



Anthony CHABIRON

Remplacez votre sacoche par un sac à dos

La sacoche de votre ordinateur professionnel est lourde ou encombrante ? Demandez un sac à dos ! Cela vous évitera les TMS (troubles musculo squelettiques) qui à long terme, peuvent avoir des conséquences sur votre santé. Adressez-vous au kiosque dont vous dépendez. En cas de soucis, appelez-nous.

Maternité, deuxième PC

Se déplacer avec son ordinateur professionnel lorsque l'on est enceinte peut vite devenir contraignant. Surtout lorsque les temps de trajet sont importants et que les correspondances s'enchaînent.



Alors n'hésitez pas, prenez rendez-vous avec le médecin du travail, il pourra établir des préconisations pour obtenir un deuxième PC. Vous pourrez ainsi laisser votre PC habituel dans votre casier et le nouveau PC à votre domicile pour plus de confort.



Jean-Eddie COTAYA



Nathalie COUVREUR



Clément FLEURY



Maya FRANCEO



Jean-Louis GARLATTI



MOBILITÉ

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE RETOUR

Si votre mobilité ne se déroule pas comme prévu, un retour est parfois possible. Voici les conditions à remplir pour pouvoir l'activer.

Dans le cas d'une mise à disposition, le retour est possible si votre mobilité s'accompagne d'une mobilité géographique importante et/ou d'un changement d'emploi.

Si vous êtes dans le cadre d'un transfert ou d'un détachement alors un changement de famille professionnelle vous autorise à revenir à votre affectation de départ pendant la période d'adaptation.



INFORMATIONS DIVERSES

ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS...

PENSEZ TAD !

Lorsque les transports sont déficients, le discours officiel continue de prôner l'anticipation et l'organisation des déplacements par les salariés.

Toutefois, il reste possible de faire du TAD (travail à distance).

L'accord sur le télétravail du 8 juillet 2021 permet le TAD dans plusieurs cas :

- intempéries majeures,
- grève dans les transports publics,
- épisode de pollution associé à des consignes sur la limitation des déplacements, etc.

TAD

LA CFDT AGIT !

La CFDT a fait une demande pour autoriser plus largement le TAD lors des pénuries d'essence, il y a 15 jours.



Mail : PARIS IRP CFDT CEPF

-

Tel : 01 53 31 66 84



L'accord précise que « **pour les salariés ayant la possibilité (fonctionnelle et matérielle) de réaliser leur activité à distance. Il doit être autorisé par le manager qui doit s'assurer des missions pouvant être réalisées à distance et ses modalités de mise en oeuvre.** »

Alors parlez-en à votre manager car moins de transport = plus de productivité et moins de stress. Tout le monde y gagne !



CALENDRIER DES AUGMENTATIONS 2023

Information de dernière minute : selon nos sources, BCEF s'apprête à aligner le calendrier des augmentations salariales sur celui du groupe à partir de 2023.

Ainsi les prochaines augmentations auront lieu en mars au lieu d'avril jusqu'à maintenant. Aucun changement, en revanche, sur le deuxième semestre avec le mois d'octobre qui reste la référence.



TOITURES VÉGÉTALISÉES

MIEUX COUVRIR POUR L'AVENIR

Les toitures végétalisées présentent de nombreux avantages, dont voici les principaux aspects :

- Agissant comme isolant thermique, elles réduisent les besoins énergétiques en toute saison
- Elles participent à la dépollution de l'air, réduisent les émissions de gaz à effet de serre grâce à la faculté des végétaux (sedums) à capter le CO2, les particules fines (PM10) et d'autres gaz polluants (NOx et SO2 notamment)
- Véritables d'îlots de fraîcheur en période de canicule
- Rétention d'eau en période de fortes pluies et facilite donc la gestion de l'eau
- Refuge pour la biodiversité en ville (les oiseaux viennent s'y poser, manger, s'y reproduire, les insectes y butiner...)



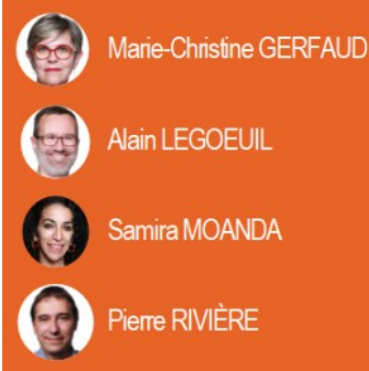
Qu'en est-il des toits des immeubles BNPP ? Pour l'instant seule une part infime est valorisée...



Demande de la CFDT : Nous souhaitons que la direction lance des réflexions sur l'aménagement des toits et se donne les moyens de trouver des solutions pour agir contre le réchauffement climatique !

Les salariés sont demandeurs d'une réelle implication du groupe pour l'environnement !

Nous attendons la mise en place de mesures concrètes pour mettre en application la loi climat et réduire les émissions de gaz à effet de serre !



Mail : PARIS IRP CFDT CEPF

-

Tel : 01 53 31 66 84

